

Province de Québec  
M.R.C. de Pierre-De Saurel  
Municipalité Saint-Gérard-Majella

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Gérard-Majella tenue le 2 mars 2026, à compter de 20h00.

Présences : Forment quorum et siègent sous la présidence de la mairesse Madame Marie Léveillée, Messieurs les conseillers Éric Tessier, Jean Beaubien, Pierre Provost, Jean-François Lachapelle, Jonathan Durocher et Daniel Verrette.

Mme Manon Blanchette est secrétaire d'assemblée.

Aucun citoyen n'est présent.

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame la mairesse, Marie Léveillée, débute la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **Résolution 2026-03-019**

La mairesse procède à la lecture de l'ordre du jour.

Sur proposition de Pierre Provost,  
Et appuyée par Jonathan Durocher,  
Il est résolu, à l'unanimité des conseillers,

D'adopter l'ordre du jour tel que proposé :

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAL**
  - 3.1 Séance ordinaire du 2 février 2026
- 4. ADMINISTRATION ET FINANCES**
  - 4.1 Comptes à payer
  - 4.2 Transmission de la liste des immeubles en défaut de paiement de taxes municipales
  - 4.3 Autorisation d'enchérir – vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales
  - 4.4 Avis de motion et présentation du projet de règlement 232-2026 – Code d'éthique et de déontologie des élus
  - 4.5 Offre de service Drumco énergie – entretien de la génératrice 5<sup>e</sup> année
- 5. TRAVAUX PUBLICS**
- 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU**
  - 7.1 Demande de soumissions vidanges des fosses septiques 2026
- 8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**
- 9. LOISIRS ET CULTURE**
  - 9.1 Demande de commandite Association de Hockey Mineur des Villages
  - 9.2 Rapport du comité
- 10. SUJETS DIVERS**
  - 10.1 Semaine nationale du don d'organes et de tissus 2026
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

### **3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX**

#### **3.1 Séance ordinaire du 2 février 2026**

##### **Résolution 2026-03-020**

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

Sur proposition de Éric Tessier,  
Appuyée par Jean-François Lachapelle,  
Il est résolu, à l'unanimité des conseillers,

D'approuver et d'adopter, le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2026.

### **4. ADMINISTRATION ET FINANCES**

#### **4.1 Comptes à payer**

##### **Résolution 2026-03-021**

Présentation de la liste des comptes de la période du 1<sup>er</sup> au 28 février 2026;

Considérant que la directrice générale et greffière-trésorière atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

Sur proposition de Jean Beaubien  
Appuyée par Daniel Verrette,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers,

Que ce conseil approuve la liste des comptes payés pour un montant de 169 643,01 \$.

#### **4.2 Transmission de la liste des immeubles en défaut de paiement de taxes municipales**

##### **Résolution 2026-03-022**

Considérant que la Municipalité de Saint-Gérard-Majella doit percevoir toutes taxes municipales sur son territoire;

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité de transmettre au bureau de la MRC de Pierre-De Saurel un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales, afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du Code municipal.

En conséquence,

Il est proposé par Pierre Provost,  
Appuyé par Daniel Verrette,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers,

Que la directrice générale et greffière-trésorière transmette, dans les délais prévus à la loi, au bureau de la MRC de Pierre-De Saurel, la liste des immeubles présentée au conseil ce jour, pour qu'il soit procédé à la vente desdits immeubles à l'enchère publique, conformément aux articles 1022 et suivants du Code municipal, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalité et frais ne soient entièrement payés avant la vente.

Qu'une copie de la présente résolution et du document qui y est joint soit transmise à la MRC de Pierre-De Saurel, au Centre de services scolaire de Sorel-Tracy.

#### **4.3 Autorisation d'enchérir – vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales**

##### **Résolution 2026-03-023**

Il est proposé par Jonathan Durocher,  
Appuyé par Jean-François Lachapelle,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers,

D'autoriser la mairesse, lors de la vente pour défaut de paiement de taxes du 16 juin 2026, à enchérir, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Gérard-Majella, jusqu'à un montant maximal équivalent au montant des taxes, en capital, intérêts, pénalité et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales, et à acquérir, au nom de la Municipalité de Saint-Gérard-Majella, tout immeuble de son territoire mis en vente.

#### **4.4 Avis de motion et présentation du projet de règlement 232-2026 Code d'éthique et de déontologie des élus**

Avis de motion est par la présente donné par Éric Tessier à l'effet qu'à une date ultérieure sera adopté le règlement 232-2026 ayant pour objet le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité de Saint-Gérard-Majella.

Un projet de règlement est déposé séance tenante et est disponible pour consultation par la population au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

#### **4.5 Offre de service Drumco énergie entretien de la génératrice 5<sup>e</sup> année**

##### **Résolution 2026-03-024**

Considérant que la génératrice est essentielle au bon déroulement des opérations de sécurité civile lors de sinistres majeurs;

Considérant que pour se faire celle-ci se doit d'être en bon état de fonctionnement;

Attendu la soumission reçue de Drumco énergie pour l'entretien prescrit par le fabricant lors de la 5<sup>e</sup> année de mise en fonction de la génératrice;

Il est proposé par Pierre Provost,  
Appuyé par Jean Beaubien,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers,

D'accepter la soumission de Drumco énergie au montant de 2 363,85 \$ taxes incluses pour l'entretien de la 5<sup>e</sup> année de la génératrice du Centre municipal, tel que prescrit par le fabricant.

### **5. TRAVAUX PUBLICS**

### **6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **7. HYGIÈNE DU MILIEU**

#### **7.1 Demandes de soumission vidanges des fosses septiques 2026**

##### **Résolution 2026-03-025**

Il est proposé par de Daniel Verrette,  
Appuyé par Éric Tessier,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers,

D'autoriser la directrice générale à procéder aux demandes de soumissions auprès de divers fournisseurs pour les vidanges de fosses septiques qui auront lieu en 2026.

### **8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

## **9. LOISIRS ET CULTURE**

### **9.1 Demande de commandite Association de Hockey Mineur des Villages**

#### **Résolution 2026-03-026**

Attendu la demande de commandite reçue par l'AHMV pour le Rendez-Vous des Champions qui aura lieu le 21 mars 2026;

Attendu que l'AMHV compte 3 joueurs de la Municipalité ;

Il est proposé par Daniel Verrette,  
Appuyé par Pierre Provost,  
Et résolu à l'unanimité des conseillers,

D'offrir un montant de 150,00 \$ en commandite pour le Rendez-Vous des Champions.

### **9.2 Rapport du comité**

Une activité de cabane à sucre aura lieu le 29 mars 2026 à 11h30 à l'Érablière Durocher.

## **10. SUJETS DIVERS**

### **10.1 Semaine nationale du don d'organes et de tissus 2026**

#### **Résolution 2026-03-027**

Considérant que Transplant Québec met sur pied, chaque année, une campagne de sensibilisation au don d'organes et de tissus;

Considérant que Transplant Québec fournit une boîte à outils virtuelle pour soutenir les efforts de communications sur le don d'organes et de tissus;

En conséquence,

Sur proposition de Jonathan Durocher,  
Appuyée par Daniel Verrette,  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers,

Que la Municipalité de Saint-Gérard-Majella appuie l'organisme Transplant Québec dans ses efforts de sensibilisation pendant la semaine nationale du don d'organes et de tissus qui se tiendra du 19 au 25 avril 2026.

## **11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

#### **Résolution 2026-03-028**

Sur proposition de Éric Tessier,  
Appuyée par Jean Beaubien,

Il est résolu, à l'unanimité des conseillers présents,

Que l'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 20h09.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une conformément à l'article 142 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1)

---

Marie Léveillé  
Mairesse

---

Manon Blanchette  
directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de crédits

Je, soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

---

Manon Blanchette  
Directrice générale et greffière-trésorière

**Le présent procès-verbal reflète la séance ordinaire du conseil du 2 mars 2026. La version officielle sera approuvée à la séance ordinaire du conseil du 13 avril 2026.**